

Bail commercial et procédure collective

Par antoine	

Bonjour, j'ai reçu une ordonnance d'un juge commissaire pour acquisition d'un fonds de commerce de débits de boisson et location de chambres meublées en liquidation judicaire.

L'ancien preneur est décédé, comment savoir si le bail est résilié? Il faut une demande de continuation du conjoint , ascendant ou descendant dans les 3 mois?

Le liquidateur a t-il pu continuer le bail?

Cordialement